

LA RHÉTORIQUE DU DISCOURS POLITIQUE*

Christiane Melançon

Quelques réflexions sur la rhétorique

"Il me fait plaisir, Mesdames et Messieurs, de m'adresser à vous aujourd'hui..."

"Je suis très heureuse de rencontrer aujourd'hui les délégués..."
"C'est un véritable honneur pour moi d'être ici parmi vous aujourd'hui..."

S'il n'existait pas de formules rhétoriques aussi communément admises, outre le fait que les orateurs n'apparaîtraient plus comme les gens les plus heureux de la Terre, le poids des mots serait radicalement différent. Comblons, par exemple, le creux rhétorique du mot "plaisir" et imaginons qu'on lui greffe son sens le plus ancien, c'est-à-dire "ce qu'il plaît à quelqu'un de faire, d'ordonner, ce qu'il juge bon, ce qu'il veut". Le mot plaisir ne ferait bientôt plus partie du vocabulaire des démocrates et il y a fort à parier qu'il prendrait une place d'honneur dans celui des dictateurs. Redonnons-lui encore son sens plus moderne d'"exercice harmonieux des fonctions vitales", de "plaisir des sens" ou encore de "complaisance", et cette notion se transformera en un "maïin plaisir" qui ne serait pas toujours de bon ton dans une allocution publique.

Lorsqu'il parle de plaisir, l'orateur utilise un mot creux, mais pas vide cependant, car le creux a justement cette puissance de "contenir" le sens que voudra bien lui donner l'auditeur, mais surtout d'exercer ce que Jakobson appelle la fonction "phatique".

A la limite, bien sûr, tout mot d'un discours relève de cette fonction, car chaque virgule, chaque signe de ponctuation expressive de l'énoncé concourt à maintenir la relation de l'orateur avec l'auditoire.

La rhétorique intervient justement dans le lien tênu qui existe entre les creux que l'on perçoit et ceux qui restent inaperçus. A l'heure actuelle, où plus que jamais la stratification des discours est connue, le discours politique, pour être entendu, doit s'inscrire dans un mouvement rhétorique où la valence positive des termes autant que leur polyvalence doivent cohabiter en fonction d'un objectif précis.

*Communication prononcée dans le cadre du Congrès des sociétés savantes, Hamilton (Ontario), Le 28 mai 1987.

S'il est fort probable que l'art de persuader par le discours soit contemporain de la parole elle-même, nous sommes loin, à l'heure actuelle, de croire à l'absolue vérité de toute affirmation, au contraire. Et pourtant, quand on y pense, il nous est arrivé à tous d'être surpris, voire choqués, d'entendre deux politiciens avec la candeur qui leur est propre, présenter comme la vérité des idées tout à fait contraires. Tout en sachant donc, que toute parole est discours, avec la relativité de contenu que cela suppose, nous continuons d'attendre que le sens vienne, nous poursuivons notre quête de sens. Nous avons perdu la foi dans le discours, et nous lui avons substitué la foi dans les discours, et c'est en confrontant ces discours les uns aux autres que l'on croit en percevoir le sens véritable.

Mais comment l'orateur peut-il s'y prendre s'il désire s'adresser à un auditoire et faire passer son discours pour le discours, celui qui "tombe sous le sens"? Eh bien, il fait appel au "sens commun". Et le plus bel exemple de cela est justement l'expression "il me fait plaisir d'être parmi vous aujourd'hui", sorte de "il était une fois" version adulte, de formule initiatique destinée à bercer l'auditoire et à le placer dans une forme d'écoute sommeilleuse qui masque les limites du discours unique.

Mais un discours n'est pas fait que d'une plate formule d'introduction. Encore faut-il que la fonction phatique s'exerce dans tous les replis de l'énoncé. C'est à ce niveau qu'il faudrait parler de rhétorique du discours, en donnant au mot rhétorique son sens premier d'"art de persuader par le discours", mais en y ajoutant aussi celui d'"enseignement et de théorie de cet art".

Si faire un discours est déjà chose difficile, il apparaît qu'en enseigner la rédaction l'est encore plus. Faut-il enseigner la pratique du mot creux et l'ériger en système ou procéder autrement? Pour répondre à cette question, il convient d'expliquer quelles sont en général les conditions de production d'un discours politique et d'illustrer par le fait même quelle pourrait être une façon de donner aux étudiants la formation et la pratique nécessaires à cet exercice.

Il faut comprendre ici le mot "politique" au sens que lui confère la langue de spécialité, soit "ce qui est relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir dans une société organisée, au gouvernement d'un État et aux problèmes qui s'y rattachent". Il ne s'agit donc pas ici des discours qui traitent des rapports du gouvernement et de son opposition, mais plutôt de toute la gamme d'allocutions que peut prononcer un représentant du gouvernement dans l'exercice de ses fonctions. Cette gamme s'étend, par exemple, de la simple adresse destinée à accueillir un personnage de marque, à l'annonce des modifications apportées à une loi par le gouvernement.

Si on ne fait pas partie du milieu de la rédaction professionnelle, quand on pense discours, on a souvent à l'esprit l'image de l'orateur en train de réfléchir à ce qu'il doit dire. On le voit rédiger son plan en fonction de son auditoire, peser ses mots, tenter de faire valoir des faits ou d'en camoufler d'autres. Et pourtant, il est rare qu'il en soit ainsi. Un ministre, par exemple, ne rédige à peu près jamais lui-même ses discours. La fonction qu'il exerce suppose en fait, à la base de toute déclaration publique, la mise en oeuvre d'un processus complexe de rédaction et d'approbation. En voici les grandes lignes, lesquelles pourraient toutefois varier dans le détail selon les ministères.

Le processus de rédaction de discours

Demande de discours et établissement des grandes lignes

1. La ronde des discours commence avec une note du bureau du ministre, du sous-ministre ou de la Division des relations parlementaires, envoyée au directeur des Communications pour lui préciser la date, l'heure, le lieu et le sujet du discours.

Au même moment, le bureau du ministre ou du sous-ministre fera part du sujet du discours à l'agent du programme visé, lequel précise ensuite quelles doivent être les grandes lignes du discours.

2. L'agent du programme transmet les grandes lignes du discours au bureau du ministre, où le personnel en place procèdera à une révision. Ce dernier ajoute au besoin une touche politique ou des points particuliers qui avaient échappé à l'attention de l'agent du programme.

3. Une fois qu'il a obtenu l'approbation du bureau du ministre, l'agent du programme transmet le plan du discours au directeur des Communications.

4. Le directeur des Communications transmet tous les renseignements reçus au coordonnateur de discours.

5. Le coordonnateur de discours remet à son tour les renseignements reçus à l'agent d'information désigné par le directeur des Communications ou au rédacteur pigiste. C'est au coordonnateur de discours de s'occuper de la liaison et de seconder le rédacteur dans ses recherches.

Processus d'approbation

Une fois que le rédacteur a terminé la rédaction de la première ébauche et qu'il l'a remise à l'agent d'information ou au coordonnateur de discours, commence le processus d'approbation.

Successivement ou en même temps, le coordonnateur envoie une copie de l'ébauche au directeur et au directeur général des Communications, à l'agent du programme visé, au secrétaire de presse du ministre et au sous-ministre.

Rétroaction

Toutes ces personnes liront l'ébauche du discours et ne tardent pas à faire part de leurs commentaires, changements ou suggestions au rédacteur, ce que nous appelons ici la rétroaction.

A cette étape, la tâche du rédacteur est plus délicate que jamais, car il doit concilier des demandes souvent bien différentes, quand elles ne sont pas carrément contradictoires. Une fois ce laborieux travail accompli, souvent dans des délais impossibles, la ronde des approbations recommence et ce, jusqu'à ce que toutes les instances aient approuvé le texte.

C'est à ce moment seulement que le ministre prendra connaissance du discours et qu'il fera part de ses commentaires ou exigences.

Il n'est pas rare, au cours de ce complexe processus d'approbation, d'avoir à refaire complètement le discours ou d'y insérer des pages entières de nouvelles données. N'oublions pas qu'environ neuf personnes, ayant chacune une vision bien précise de ce qu'il faudrait dire, peuvent demander au rédacteur d'exprimer leur pensée.

La rhétorique du discours politique: Une mission impossible?

Et la rhétorique dans tout cela? Cette question a été posée à un rédacteur de discours chevronné du gouvernement fédéral. Voici quelle a été sa réponse: "Le meilleur outil rhétorique que doit posséder un rédacteur de discours, c'est avant tout une bonne "paire de ciseaux", car le processus d'approbation est si long que souvent, la meilleure façon de produire un discours rapidement est d'utiliser des données déjà approuvées et de manier les ciseaux assez habilement pour les insérer dans son texte au bon endroit." Soulignons en passant que, de plus en plus, l'utilisation des logiciels de traitement de textes remplacera bien sûr les traditionnels ciseaux, ce qui renforcera le caractère interchangeable des énoncés discursifs.

Derrière cette boutade, il y a quand même une réalité, c'est qu'il est pratiquement impossible pour un rédacteur de prévoir une véritable stratégie rhétorique qui lui permettrait de faire passer un message sous un éclairage que lui-même aurait choisi. Si au départ, il se sent tout à fait libre de mener son propos comme il l'entend, de peser ses mots, de donner une certaine unité à son texte, le processus d'approbation aura tôt fait de supprimer ce que le langage bureaucratique considère

comme des excès de style et de ne conserver que ce qui pourrait être présenté comme des faits. Si l'on cherche à saisir ce qui sépare certains discours de circonstance des discours politiques, c'est justement là qu'il se trouve. Plus le sujet a d'importance et plus les fils du tamis bureaucratique se resserrent. Le sens qui se manifeste dans les innombrables replis du discours est débusqué, aplani, poli et réduit à sa plus simple expression. Les phrases sont raccourcies, les mots recherchés remplacés par du vocabulaire courant, les chiffres sont énoncés prudemment. Ce qui reste du discours politique prend forme à travers des images toutes faites et le vocabulaire convenu pour s'adapter aux circonstances les plus diverses. Cela rappelle, à certains égards, les "lieux" ou procédés presque mécaniques, introduits par Antiphon au Ve siècle avant J.-C., pour défendre rapidement en justice des causes tout à fait différentes.

"Le langage est une législation, la langue est un code",¹ écrivait Roland Barthes. Dans le cas du discours politique, c'est le lieu commun qui vient légiférer l'enchaînement ou la transmission du savoir. Si le verbe politique est ainsi épuré, il devient à la fois "maître" et "esclave"² du stéréotype, pour reprendre cette fois encore les termes de Barthes. Le temps du discours qu'on accorde aux effets oratoires est rétréci, minimal, il doit se jumeler au sens pour devenir ce que Genette a appelé "la formule brillante".

Mais toutes les audaces sont loin d'être permises au rédacteur, car, plus que toute autre peut-être, la langue politique est suiviste et d'esprit grégaire. "En chaque signe dort ce monstre: un stéréotype", constate encore Barthes. "Je ne puis jamais parler qu'en ramassant ce qui traîne dans la langue."³

Et puisqu'on parle de monstres, soulignons que des formules choc comme celle de Pierre-Marc Johnson à l'endroit de Robert Bourassa, "le monstre du lac Meech", ne survivraient pas à plus d'un niveau d'approbation gouvernementale, en raison de leur trop grande force évocatrice. Cette formule, qui a connu un certain succès, illustre que l'orateur politique ne se contente pas de parler aux gens, il doit encore leur donner l'impression qu'il parle avec eux. Ici, la métaphore opère le transfert de tout le bagage mythique qui entoure le monstre du loch Ness sur le personnage politique qu'est Bourassa. Entre le monstre aquatique et la crainte pour le Québec de se perdre dans un pays qui a pour devise "D'un océan à l'autre", il n'y a qu'un pas. Disons ici avec Olivier Rebol que "le discours persuasif n'est pas celui qui crée une croyance; il est celui qui part d'une croyance de l'auditeur pour la transférer sur son objet propre."⁴ Et comme discours persuasif, c'en est un fort intéressant, l'ironie étant une arme sous le coup de laquelle bien des personnages politiques sont tombés.

La meilleure façon qu'on ait encore trouvé de dépouiller un discours politique de toute croyance qui s'écarterait trop manifestement de celles des auditeurs est premièrement de le fonder sur ce qui est

communément admis comme des faits et, deuxièmement, de le faire approuver par un groupe de personnes dont les disciplines sont assez diversifiées. Ce qui reste de l'ébauche préparée par le rédacteur a alors de bonnes chances de "passer" auprès du public, tout en restant assez près des grandes lignes politiques du gouvernement.

La formation des rédacteurs de discours

Dans ce contexte, les rédacteurs de discours apprennent très vite à écrire en utilisant un minimum d'effets, car ils savent que ces derniers disparaîtraient de toute façon sous la multitude de changements exigés par tous les relecteurs. Leur habileté doit résider dans la rapidité avec laquelle ils peuvent réussir à faire du sens commun avec de l'information brute, inclure, par exemple, dans le discours d'ouverture d'une exposition les résultats d'un récent rapport sur le statut de l'artiste, ou encore faire passer l'idée d'équité entre les grandes villes et les régions dans un discours prononcé à l'occasion de la réouverture d'une mine. Il leur faut également être en mesure de concevoir, rapidement et de façon cohérente, le plan d'un discours constitué avec, en introduction, ce qui était d'abord la conclusion ou la troisième partie et vice versa, ce qui suppose, on le devine, toute une gymnastique stylistique, surtout que les changements reposent sur une logique qui n'est pas toujours très évidente.

Pour former des rédacteurs de discours à cette tâche, il faut donc les amener à une grande souplesse de style;

- . en les faisant travailler abondamment tous les procédés de transformation de la phrase, addition, substitution, inversion, etc.;
- . en les poussant à explorer sinon à lire tous les ouvrages susceptibles de les renseigner sur les grands dossiers du monde contemporain;
- . en les amenant à toujours situer leur sujet dans une perspective historique, ce qui fournit du matériel pour assurer les transitions entre les initiatives passées et présentes du gouvernement;
- . en leur faisant constituer une banque de citations, tirées des journaux, revues ou autres ouvrages traitant de sujets d'actualité, et susceptibles de leur permettre de faire le lien entre les idées énoncées;
- . en leur faisant finalement adapter à un sujet différent la structure d'un discours déjà existant;
- . puis en les faisant écrire et écrire encore, sur un même sujet, mais pour des auditoires différents, pour des moments de la journée différents, pour des gens de cultures différentes, etc.

La rhétorique leur apparaîtra alors à travers la transformation des données transmises, au détour de chaque phrase plutôt que dans un projet d'ensemble. Elle se glissera derrière les faits qui, dépouillés par les remaniements successifs de la phrase pour satisfaire aux critères de style de chacun, sembleront neutres. Elle sera intercalée entre des citations grandiloquentes et évidemment plus discutables, elle sera partout, mais ne se verra que dans les phrases toutes faites du style "Il me fait plaisir", "Il serait illusoire de penser que", "Il va sans dire que...", procédés si évidents que personne ne s'y trompe, mais qui masquent la subtilité non pas de ce qui est affirmé, mais de tout ce qui ne l'est pas.

Quelques exemples "éloquents"

Le Canada a une longue tradition d'orateurs. Dès les débuts de la colonie, la Nouvelle-France en a connu plusieurs, parfois en la personne de ses découvreurs, mais surtout dans celle de chefs autochtones, dont la grande éloquence est le fruit d'une longue tradition rhétorique. Comme l'affirme André Vachon:

Les chefs eux-mêmes n'avaient point le pouvoir de donner des ordres et d'imposer leurs vues: ils n'avaient d'autorité qu'à proportion de leur éloquence, c'est-à-dire de leur capacité de persuader la masse. Parmi les chefs élus, on ne trouvait généralement que les orateurs les plus habiles, en vertu justement du prestige que conférerait la maîtrise de la parole; chez les chefs héréditaires, n'avaient d'influence réelle que les plus éloquents.⁵

Nous sommes le 24 mai 1636, Champlain se rend au campement des Montagnais et les invite à ne pas traiter avec les Anglais au nom de l'amitié qui les lie aux Français. Capitanal, le chef de la bande, proteste de cette façon:

Je ne suis qu'un enfant, je n'ai pas de mémoire [...] vous autres vous avez votre Massinahigan [écriture] qui vous fait souvenir de tout, mais quoi que c'en soit, tu seras toujours le bienvenu.⁶

Plus de trois siècles sont passés depuis, et l'éloquence indienne ne s'est pas démentie, ainsi que nous avons pu le constater, en mars 1987, au cours de la dernière conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les autochtones.

Quiconque a connu le milieu de la rédaction au gouvernement pourrait affirmer que l'allocation d'ouverture de la Conférence a dû faire l'objet d'une dizaine d'ébauches avant d'être lue par le Premier ministre. Si la plupart des allocutions du XIXe siècle ont été oubliées aussitôt qu'elles ont été prononcées, aujourd'hui la Massinahigan nous permet de relire les propos de nos personnages politiques et d'y cerner les procédés rhétoriques.

"Mais il ne faudrait pas dissimuler derrière des mots ou des notions le véritable enjeu de nos discussions",⁷ affirme le Premier ministre dans son allocution d'ouverture de la Conférence. Tout le monde est pour la vertu, c'est connu, mais voyons comment lui-même définit l'enjeu de la discussion. "Le défi est clair", dit-il. Le défi n'est pas présenté comme une contraction ou une affirmation. Il devient au contraire une question toute rhétorique:

Pouvons-nous, en tant que nation, nous élever au-dessus de ce que nous⁸ sommes maintenant et entrevoir ce que nous sommes appelés à devenir?

Il n'y a plus d'autochtones et de non autochtones, il n'y a plus qu'un "nous" unificateur et une immense interrogation. Entre affirmer et questionner il y a tout un monde. Le discours est d'ailleurs ponctué de "il faut" et de "si", ce qui traduit bien l'incertitude "officielle" qui entoure ces questions.

Nous avons vu auparavant que ni le temps ni le système de préparation ne permettaient de peser chaque mot. Il devient alors plus intéressant encore de voir, s'il en est, quelle est la rhétorique qui s'impose d'elle-même.

Comme tous les Canadiens [poursuit le Premier ministre], les peuples autochtones ne sont pas fondus dans un tout homogène. Ils appartiennent à des collectivités culturelles aussi riches par leur tradition que différentes par leurs coutumes. Ce qu'ils ont en commun, c'est le désir de jouer pleinement le rôle qui leur revient dans notre pays.

Jouer leur rôle dans notre pays. Sans le savoir sans doute, le rédacteur a inscrit dans ces mots toute la problématique qui oppose les autochtones aux non-autochtones dans l'exercice de leur droit à l'autonomie.

Le Premier ministre parle ensuite de "notre histoire nationale", gommant ainsi en quelques mots toutes les contradictions entre l'histoire des non-autochtones, celle de la création d'un pays, et l'histoire des autochtones, celle de la perte d'un pays.

Le Canada s'est bâti sur les principes de la justice et de la compassion et tous les Canadiens en sont venus à respecter l'égalité comme un droit acquis de naissance.

La "compassion", c'est une notion nouvelle dans l'histoire canadienne, semble-t-il. On peut se demander si on aurait ainsi parlé de compassion à un groupe de gens d'affaires de Toronto ou encore s'interroger sur le lien qu'on établit ici entre égalité et compassion. "Il n'y a rien de nouveau ni d'unique dans l'autonomie gouvernementale,

poursuit-il, elle est simplement une expression de la tradition démocratique de notre pays." En fait, il n'y a tellement rien de nouveau ni d'unique dans l'autonomie gouvernementale, qu'il y a quelques années à peine qu'on a commencé à sérieusement déléguer des pouvoirs aux bandes indiennes. Il n'y a là tellement rien de nouveau ni d'unique que le Premier ministre invitera, en terminant son allocution, les chefs autochtones à laisser tomber leurs craintes et à conclure un "accord historique" qui bénéficiera à la génération actuelle et aux générations à venir. Ce n'est rien de nouveau, mais cela reste encore à faire semble-t-il, voilà qui est plutôt paradoxal. Quelques lignes auparavant, le Premier ministre invitait ses homologues provinciaux et les chefs autochtones à "traduire dans la réalité le rêve de l'autonomie gouvernementale pour les autochtones". Si l'on récapitule ce qui a été affirmé depuis le début, la situation se complique:

autonomie gouvernementale = défi
rien de nouveau
rêve
accord historique !!!

Finalement, le principe rhétorique qui soutient ce discours est celui de la non-paraphrase, c'est-à-dire qu'on ne pourrait remplacer un énoncé par un autre sans qu'il y ait changement de sens ni perte d'information. Traduire le rêve de l'autonomie gouvernementale ne veut pas dire le concrétiser. "Traduttore, traditore", dit-on, et traduire le rêve de l'autonomie pour les autochtones pourrait signifier qu'on le fera pour eux, avec toute l'ambiguïté que suppose cette préposition, signifiant "à la place de", aussi bien qu'"au profit de".

Tout compte fait, la rhétorique est partout, aucun discours n'y échappe, car le discours est rhétorique. Et si, malgré ses immenses contradictions, ce discours n'a fait sursauter personne, c'est nous qu'il faut interroger. Quand la rhétorique ne se voit pas, qu'elle ne se prévoit pas, il faut peut-être songer à lui donner un autre nom, idéologie peut-être?

NOTES

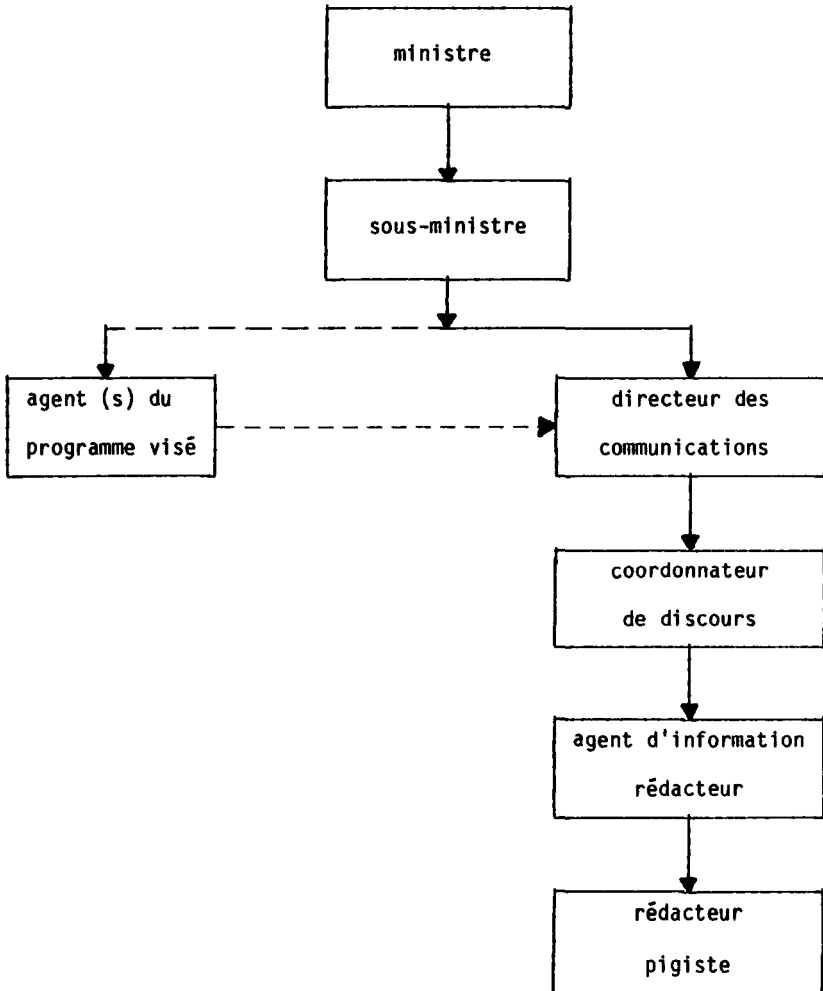
1. Roland Barthes. La Leçon, Paris, Éditions du Seuil, 1978, p. 12.
2. Ibid., p. 15.
3. Ibid., p. 15.
4. Olivier Reboul. La Rhétorique, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, p. 118.
5. André Vachon. Éloquence indienne, Ottawa, Éditions Fides, 1968, p. 9.

6. Ibid., p. 16.
7. Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les autochtones. Notes pour l'allocution d'ouverture du très honorable Brian Mulroney, premier ministre du Canada, Ottawa, le 26 mars 1987.
8. C'est moi qui souligne.

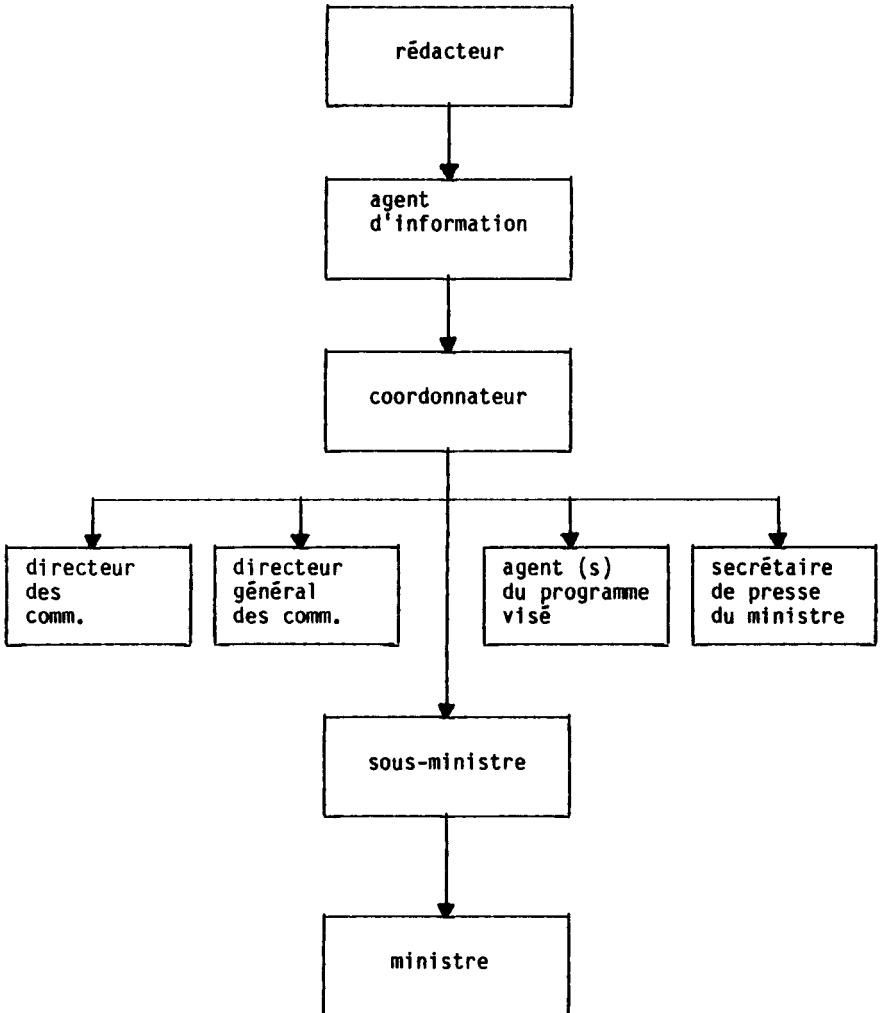
* * * * *

Christiane Melançon est expert-conseil en rédaction et révision françaises et chargée de cours à l'Université d'Ottawa et à l'Université du Québec à Hull. Elle poursuit également des études de doctorat en lettres françaises à l'Université d'Ottawa.

DEMANDE DE DISCOURS
ET ÉTABLISSEMENT DES GRANDES LIGNES



PROCESSUS D'APPROBATION



RÉTROACTION

